

Conclusion de Christine DUCOURANT

Administratrice à l'Uriopss Hauts-de-France Nord-Pas-de-Calais en charge du secteur Jeunesse-Famille et à l'EPDSAE

« Nous arrivons au terme de cette journée de restitution d'une étude relative à la sortie des jeunes de l'ASE sur le territoire de la MEL. Remercions d'abord l'IRTS qui a bien voulu nous accueillir en nous permettant d'être si nombreux aujourd'hui.

Il me revient la délicate mission de clôturer cette journée qui est essentiellement marquée par les fruits d'une recherche et d'une réflexion partagée sur les réalités vécues par les jeunes mais aussi sur les pratiques.

Comme le formule souvent Annette GLOWACKI la Présidente de l'URIOPSS qui ne pouvait être présente et m'a demandé de la représenter, « il est essentiel de ne pas conclure mais d'ouvrir le regard et les perspectives ».

Toutes les interventions de cette journée, dense et d'autant plus riche que dès son origine s'est constitué un groupe de pilotage dans un souci de co-construction Inter associations, inter-fédération au niveau départemental avec la Direction Enfance Famille-Jeunesse et l'EPDSAE.

Groupe de pilotage dont Christelle DECAT a tenu le fil rouge et assuré la coordination. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

Je remercie aussi la présence, la persévérance et l'engagement de tous ceux qui ont soutenu ce travail, les acteurs de la recherche, de tous ceux qui se sont mobilisés et de tous ceux qui sont intervenus dans cette journée, je pense particulièrement à Madame Delorme et Madame Bouvet de la DRJCS. Merci aussi à tous les acteurs des ateliers dont la présentation montre la richesse et la diversité de ce qui est mis en place par l'ensemble des Associations et établissements qu'ils soient de l'hébergement du placement familial spécialisé, de l'insertion, de l'habitat voire de l'habitat partagé.

Cette démarche se situe dans le cadre de la Loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, protocole départemental de prévention (qui associe toujours l'enfant et sa famille). Elle est aussi en cohérence avec le Schéma des solidarités humaines.

Ce fut une gouvernance partagée dans le cadre d'une **animation territoriale** mise en place par l'URIOPSS, soutenue par le Département et les réseaux.

Ce travail a trouvé sa source dans les **délibérations** du Conseil Départemental de décembre 2015 qui ont suscité d'abord une inquiétude quant à l'arrêt (compris comme tel) de la prise en charge des jeunes majeurs sortant de l'ASE. Ceci a pu être éclairé par les interventions de Madame Delorme, Directrice Enfance et Famille et de Madame DELBERGE son adjointe dans un atelier de cet après-midi.

L'URIOPSS avec les Fédérations, a livré ses craintes et interrogations aux Elus, représentants départementaux et de l'Etat en proposant de réaliser un travail d'observation sociale sur un territoire, pour tenter de rendre lisible les impacts des choix politiques sur les jeunes sortant des dispositifs ASE.

L'équipe d'animation territoriale de l'URIOPSS de la MEL a souhaité travailler cette thématique en souhaitant l'élargir à de nombreux partenaires dans le souci d'avoir une vision croisée, une

approche scientifique, des règles méthodologiques et un calendrier pour assurer la continuité du travail. Cette étude incluait de fait un regard sur les pratiques d'accueil et d'accompagnement des jeunes, démarche qui est toujours porteuse de nouvelles évolutions.

En juin 2016 de nouvelles délibérations ont créé le dispositif EVA (Entrée dans la Vie Adulte) et ont étendu l'accompagnement possible de jeunes pour soutenir la fin des études et/ou l'insertion en cours.

Le groupe de pilotage a porté attention à 2 axes :

- *Comment préparer très en amont la sortie des jeunes confiés à l'ASE pour aller vers l'autonomie et donc ANTICIPER*
- *Comment mieux travailler ensemble ? Quelle gouvernance ? c'est à dire quelle réflexion partagée et quelle évaluation avec la multiplicité des lieux et acteurs impliqués dans une décision ou la construction d'un projet.
Cela nécessite une régulation souple et une éthique fondée sur un partenariat ouvert et éclairé entre les parties prenantes.*

Il nous fallait donc faire le point sur ce qui existe en terme d'accompagnement en référence au protocole prévu pour la prévention (dans le cadre de l'ASE) et le plan pauvreté porté par la DRJCS (relative à l'insertion des 18/21 ans).

Notre démarche commune contribue à promouvoir le travail en commun à travers la recherche et la présentation de bonnes pratiques ce que les ateliers ont pu illustrer.

Il nous fallait aussi d'emblée prendre en compte la complexité car les jeunes majeurs sont, comme dans toute famille, à la frontière de l'enfance et de l'adulte.

« La sortie de la protection de l'enfance rime trop souvent avec précarité » comme le dit Antoine DULIN dans un rapport du CESE... en ajoutant « la situation de ces jeunes est paradoxale : il leur est demandé plus d'autonomie qu'aux jeunes de leur âge alors qu'ils ont moins de ressources (familiales, relationnelles, psychologiques, financières, sociales ...) » quelques fois des problèmes de santé physique ou mental » précisent le défenseur des droits en 2015.

C'est dire combien le cumul de difficultés est à prendre en compte pour chacun des jeunes sans jamais perdre de vue leurs capacités de résilience « à condition qu'ils trouvent sur leur chemin un tuteur de résilience, comme le dit Boris CYRULNIK. Tout ceci met en évidence toutes les ressources et compétences inter institutionnelles nécessaires qui ne peuvent être optimales sans un décloisonnement des politiques publiques territoriales et gouvernementales. Nous sommes collectivement prêts à être acteurs, co-constructeurs de cette évolution des orientations politiques au service du jeune et de sa famille.

En effet, en matière d'accompagnement deux pôles restent toujours indissociables :

- *Soutenir et promouvoir le développement physique, affectif, intellectuel et social de l'enfant et de l'adolescent dans le respect de ses droits et dans son intérêt au sens de la commission internationale des droits de l'enfant en prévenant les difficultés qui compromettraient son développement*
- *Promouvoir le développement de la fonction parentale en soutenant les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales et leurs responsabilités éducatives*

Cette démarche nous conduit à mettre l'accent sur une prise en compte anticipée de la place des parents tout au long de la vie de l'enfant. Comment ne pas créer des « non parents » ? (Ne pas acter trop vite une rupture éventuelle des liens parents-enfants) car les parents sont le plus souvent en situation fragile et de grande précarité, très touchés par la séparation (même si celle-ci s'avère nécessaire). Ils la vivent comme une disqualification qu'il nous appartient de prendre compte, pour leur permettre de garder ou de reprendre une place dans la vie de leur enfant en construisant ou en accompagnant les liens familiaux car le jeune sera d'autant plus fort qu'il pourra se situer par rapport à son histoire et en lien avec l'histoire de sa famille.

Nous le percevons tous les jours, suivre la continuité du parcours du jeune implique une vraie complémentarité de tous les services, institutions dont le jeune et sa famille acteurs premiers. Cela implique aussi une co-construction interinstitutionnelle avec les institutions présentes aujourd'hui mais aussi avec l'ARS, la DIRECTE, l'EN, les bailleurs sociaux etc ...

La complémentarité de tous les dispositifs, de tous les acteurs sur un territoire est un facteur essentiel pour répondre de façon concertée aux besoins de l'enfant et de la famille à toutes les étapes de la vie de l'enfant.

Cette journée sera suivie le 18 octobre prochain à l'IRTS, de la présentation de l'étude ELAP portant sur l'accès à l'autonomie après un placement. Nous sommes invités à y participer pour élargir encore notre champ de vision et d'action commune.

Le jeune est un adulte en devenir pour être réellement dans la prévention nous savons bien que toutes les étapes de la vie de l'enfant réclament la même attention dès la petite enfance (c'est un des axes importants du plan pauvreté).

Beaucoup d'acteurs ici présents sont aussi concernés par la petite enfance : attention et priorité au bon développement de l'enfant, mais aussi à tout ce qui va améliorer ses conditions de vie et celles de sa famille (logement, insertion, socialisation, santé et tout ce qui permet de lutter contre l'exclusion, les inégalités et l'isolement.

Cette recherche d'amélioration passe par l'écoute de la famille, de ses enfants qui sont aussi acteurs de la co-construction citée tout au long de la journée.

L'URIOPSS, comme beaucoup de membres présents ce jour participe aussi à la démarche de l'ODPE.

Sans aucun doute, nous chercherons encore ensemble en travaillant par territoire, une amélioration de nos pratiques et dispositifs en matière d'accompagnement de l'enfant et de sa famille, dans une intention de prévention.

Voilà en quoi nous pouvons aussi ouvrir ensemble de nouvelles perspectives.

Merci à tous pour ce travail, l'intensité et la présence de l'engagement de tous, ce qui nous donne un tel élan.

Je vous remercie. »